

En raison des conditions sanitaires nationales, les séances mensuelles, les sorties et l'accès à notre bibliothèque sont suspendus jusqu'à nouvel ordre.

Nous espérons tous pouvoir nous retrouver au mois de Mai. Nous nous y attachons.

Petit rappel : merci à ceux qui ne l'auraient pas déjà fait d'adresser le paiement de la cotisation annuelle à l'adresse indiquée ci-dessous.

Cotisation 2021	Personne seule	Couple			Etudiant	Personnes morales
Cotisation	35 €	45 €			20 €	45 €
Membres bienfaiteurs	≥80 €	≥100 €				

Pour nous contacter	polymathique@orange.fr
Pour nous écrire	Société polymathique du Morbihan 4, rue Noé 56000 VANNES
Notre site Web	www.polymathique.fr

I. VIE DE LA SOCIÉTÉ – COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 10 MARS 2021

Rapport moral

Avant de présenter le bilan de nos activités 2020, il me faut adresser un grand merci à celles et ceux qui, tout-au-long de l'année, se sont dévoués pour le bon fonctionnement de notre société. Ces remerciements sont d'autant plus vifs qu'à partir du mois de mars, la crise sanitaire qui s'est abattue sur notre pays, nous a obligés à réduire nos activités de manière importante ce qui a obligé les responsables de leur organisation à s'adapter sans cesse, un travail silencieux et obscur qui ne se voit pas toujours. Les sorties ont dû être annulées, la bibliothèque fermée pendant une longue période, le cycle des conférences interrompu et nos publications retardées.

Malgré tout, les polymathes, en nombre réduit après la levée partielle du confinement, ont pu assister à quelques conférences. Le cycle des conférences de l'année 2020 s'est ouvert par une conférence du commandant Tristan Leroy, conservateur du musée de la Résistance de Saint-Marcel, qui a évoqué les projets de rénovation du musée, avant de se poursuivre par deux conférences d'Aurélié CROWCH sur 10 ans de diagnostics archéologiques en Morbihan et de Jean-Yves LE LAN qui a retracé le naufrage du Saint-Géran. Puis, le cycle des conférences s'est interrompu pour cause de pandémie, avant de reprendre dans des conditions sanitaires strictes pour une courte période à partir d'octobre. Cela nous a permis d'entendre Clémentine CHARMONT nous parler du vignoble breton, Christian CHAUDRÉ Faire revivre pour nous l'école de pilotage n° 27 de Vannes-Meucon et Anne LE ROUX-LE PIMPEC nous présenter le musée du Faouët.

Pour cause de COVID, la bibliothèque n'a pu ouvrir que pendant quatre mois et demi. Il s'en est suivi une chute du nombre de lecteurs. Cette fréquentation réduite n'a pas empêché qu'il a fallu continuer à travailler pour enregistrer les livres et les revues nouvellement arrivés, et mettre à jour les fiches, lourde tâche à laquelle se dévoue avec compétence Annick Jousse aidée de ses adjoints. Témoignage de cette activité, les trente-cinq livres reliés par M. PHILOUZE.

Cependant, le temps passe...Elu en mars 2017, le bureau de notre Société doit être renouvelé après l'assemblée générale conformément à l'article 5 dernier alinéa de nos statuts, et la réunion du conseil d'administration qui aura à désigner le nouveau président et les nouveaux membres du bureau est déjà programmée pour le 24 mars prochain. Il aura assuré sa mission d'administration de notre Société pendant quatre années, soit les trois ans de son mandat prolongé d'un an en raison de la crise sanitaire par une décision du conseil d'administration validée par une délibération de l'assemblée générale en date du 14 octobre 2020. Il revient au président encore en exercice de faire, en plus du bilan de l'année 2020, le bilan de son action pendant ces quatre années, avant de laisser la place à un nouveau président.

Outre l'organisation des cycles de conférences, la préparation des bulletins mensuels et du tome annuel, l'organisation des sorties et voyages, les permanences et la gestion des fonds d'archives et de la bibliothèque, ces quatre années gravement perturbées ces derniers mois par la crise sanitaire ont notamment permis :

- D'assurer le transfert des collections muséales de la Société polymathique à la ville de Vannes, transfert autorisé par un arrêté du ministre de la Culture en date du 20 août 2019 (J.O. du 7 septembre 2019) et validé par une convention signée le 5 décembre 2019 ;
- De conforter nos relations avec la ville de Vannes grâce à la signature d'une nouvelle convention de partenariat ;
- D'établir un règlement de protection des données (RGPD) ;
- De renouveler et d'améliorer le bulletin mensuel par une version dématérialisée ;
- De renouveler et moderniser la présentation du tome annuel, depuis l'édition 2020, et ouvrir ainsi la voie à une nouvelle série ;
- De publier en 2019 un « hors-série » sur *L'âge de bronze en Morbihan* ;
- De participer en partenariat avec le musée d'histoire et d'archéologie à l'exposition Mané Vechen et à l'édition du catalogue ;
- De participer à l'élaboration du plan scientifique et culturel du musée d'histoire et d'archéologie de la ville de Vannes ;
- De signer avec le Centre Morbihan Communauté une convention pour la valorisation, l'entretien et la préservation des menhirs de Kermarquer, Kerara, Cosquéro et le dolmen de Kermorvan situés sur la commune de Moustoir Ac et propriétés de la Société polymathique ;
- D'adhérer à l'association Paysages de Mégalithes qui œuvre pour l'inscription du site de Carnac au patrimoine mondial, et de participer à ce projet ;
- De participer à l'organisation du congrès 2019 de la SHAB/FSB à Vannes ;
- De nouer des relations avec d'autres sociétés, la Société Archéologique du Finistère (journée de Quimperlé), l'ARRSAT (projet de rencontre en avril 2021) et l'association Kastell Koz (projet de colloque autour de la conjuration du marquis de Pontcallec) ;
- De rétablir l'équilibre de notre budget après plusieurs années d'exercices déficitaires.

Ce bilan rapide retrace une partie du travail accompli par les membres actuels du bureau et tous les polymathes qui y ont été associés. D'autres chantiers ont été ouverts, comme la rénovation du site INTERNET ou une reprise de contact avec GALLICA pour une numérisation des articles de nos tomes annuels, qu'il appartiendra au nouveau bureau de mener à bien. A titre personnel, je tenais à vous dire également la fierté que j'ai eu de représenter la Société polymathique pendant ces quatre années et je souhaitais vous remercier pour la confiance que vous m'avez accordée. La vitalité d'une association s'exprime aussi à travers la capacité qu'elle a de se renouveler et de susciter les dévouements nécessaires à son fonctionnement, ce qu'elle a toujours su faire depuis sa fondation en mai 1826. Il est donc temps pour moi de laisser la place. Si je sollicite une dernière fois vos suffrages pour un poste d'administrateur, c'est uniquement pour accompagner le nouveau président que le conseil d'administration choisira, sans être moi-même candidat à ce poste. Il vous appartient, maintenant, d'approuver ou non ce rapport moral.

Approbation du rapport moral

77 sociétaires – 77 votants

Contre : 0	Abstention : 2	Pour : 75
------------	----------------	-----------

Rapport financier – Comptes de l'année 2020

➤ Principaux résultats 2020

Les circonstances particulières propres à l'année 2020 font que les comparaisons que l'on pourrait être tenté de faire avec les années précédentes, seraient peu significatives.

L'ensemble des recettes de l'année 2020 s'élève à la somme de 32 627 € soit une baisse de 19,48% par rapport à l'année 2019. Une comparaison peu significative tant les conditions sont différentes. On peut seulement relever, à cet égard, une baisse sensible des subventions de 32,4%.

L'ensemble des charges de l'année 2020 s'élève à la somme de 23 053 € soit une baisse de près de 44,81% par rapport à l'année dernière, comparaison là encore peu significative en raison de la suspension d'une partie de nos activités du fait de la crise sanitaire.

Si le résultat de l'exercice est positif (+ 5 972 €) pour la première fois depuis plusieurs années (–6 177 € en 2019), notamment du fait de la réduction du coût des publications lié au choix d'un nouveau mode d'impression, le résultat comptable (compte tenu des amortissements) pour l'année 2020 reste déficitaire de 9 394 €. Il était déficitaire de 21 708 € en 2019.

La trésorerie reste néanmoins toujours positive.

Pour 2021, il faut espérer un retour à la normale avec une reprise progressive des activités. Il est donc proposé à l'assemblée générale un budget s'élevant pour les charges à 35 100 €.

Pour 2021, il faut également prendre en compte les baisses de recettes constatées en 2020, ce qui conduit à proposer à l'assemblée générale un budget s'élevant pour les charges à 35 100 €. Un budget en parfait équilibre, donc.

Si la situation financière de la Société polymathique lui permet d'aider à des éditions exceptionnelles elle n'a plus les moyens d'entretenir le parc immobilier qu'elle possède (Château-Gaillard, rue Noé).

Les comptes ont été examinés le 15 février 2021 par les commissaires aux comptes, MM. LE BORU et FERRÉ, qui ont certifié leur régularité. Il vous appartient, maintenant, d'approuver ou non les comptes 2020.

Approbation du rapport financier et quitus au conseil d'administration pour sa gestion

77 sociétaires – 77 votants

Contre : 0	Abstention : 1	Pour : 76
------------	----------------	-----------

Election annuelle des membres du conseil d'administration

Conformément à l'article 5 de nos statuts, la société polymathique est administrée par un conseil composé de douze à dix-huit membres. Nous sommes actuellement dans un étiage bas (moins de douze membres). Je rappelle que les membres du conseil d'administration et les conservateurs sont élus pour trois ans, ceux des commissions pour un an seulement. La conservatrice de la bibliothèque et le conservateur des archives et des collections doivent également être renouvelés. La situation ne permet pas aux candidats de se présenter physiquement, mais tous ont été reçus par le conseil d'administration qui a pu apprécier leurs qualités. Aujourd'hui se présentent à vos suffrages :

- 5 candidats pour un premier mandat :

77 sociétaires - 77 votants pour chacune des élections. Ont obtenu :

Claudie HERBAUT	74 voix
Joël FERRÉ	71 voix
Dominique LEGIN	74 voix
Guy RENAULT	73 voix
Yannic ROME	74 voix

- 3 candidats sollicitent le renouvellement de leur mandat :

Christian CHAUDRÉ (1° réélection)	73 voix
Julien DANIELLO (1° réélection)	77 voix
Jean-Yves CAVAUD (2° réélection)	76 voix

- **2 conservateurs soumis à réélection :**

Annick JOUSSE (5 ^e et dernière réélection)	conservatrice de la Bibliothèque
Christophe LE PENNEC (3 ^e réélection) *	conservateur des Archives et Collections de la SPM

Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 77
------------	----------------	------------------

*Le mandat ayant été prolongé en application de la décision du CA validée par l'AG du 14/10/2020, il s'agit d'une régularisation, la durée du nouveau mandat (3ans) devant être amputée de la durée du mandat prolongé (1 an).

Election annuelle des membres des commissions

➤ Commission bibliothèque :

Annick JOUSSE, Annick LECORNEC, Gérard LE COURTOIS, Marcel LE GUEN, Christophe LE PENNEC, Joël LECORNEC.

Contre : 1	Abstention : 0	Pour : 76
------------	----------------	------------------

➤ Commission des immeubles :

Jean Yves CAVAUD, Christian CHAUDRÉ.

Contre : 1	Abstentions : 3	Total : 73
------------	-----------------	-------------------

➤ **Commission des publications :**

Mmes Annick JOUSSE, Maguy ROBINO, Gérard DANET, Christian CHAUDRÉ, Claude FROGER, Christophe LE PENNEC, Joël LECORNEC.

Contre : 1	Abstention : 0	Pour : 76
------------	----------------	------------------

➤ **Commission des sorties et voyages :**

En raison de la crise sanitaire et dans l'attente des directives des autorités, l'activité de cette commission est temporairement suspendue.

➤ **Election annuelle des adjoints à la bibliothèque**

Gérard LE COURTOIS et Joël LECORNEC.

Contre : 2	Abstention : 1	Total : 74
------------	----------------	-------------------

➤ **Election annuelle des membres du comité de contrôle des finances**

M. Bernard LE BORU.

Contre : 0	Abstention : 1	Total : 76
------------	----------------	-------------------

Je déclare maintenant close, l'assemblée générale, du 10 mars 2021.

Jean-Yves CAVAUD

Président de la Société polymathique du Morbihan

Suite à l'assemblée générale du 10 mars, le nouveau conseil d'administration s'est réuni le 24 mars 2021 pour procéder à l'élection de membres du Bureau.

Au cours de cette réunion, Christian CHAUDRÉ a présenté sa démission du conseil d'administration et de la commission des publications.

COMPOSITION DU BUREAU

Président	Jean-Yves CAVAUD
Vice-présidente	Claudie HERBAUT
Vice-président	Yannic ROME
Secrétaire	Gérard DANET
Secrétaire-adjoint	Claude FROGER
Trésorier	Patrick FOUTEL
Trésorier-adjoint	Guy RENAULT
Administrateurs	Annie CHESNEAU Julien DANIELLO Joël FERRÉ Annick LECORNEC Dominique LEGIN Maguy ROBINO
Conservateurs	Annick JOUSSE, pour la Bibliothèque Christophe LE PENNEC, pour les Archives et collections

II. INFORMATIONS GÉNÉRALES

BIBLIOTHÈQUE

Les riches informations que vous retrouvez habituellement ici seront publiées dans le prochain bulletin mensuel.

Joël LECORNEC

Conservateur-adjoint de la Bibliothèque

III. RÉSUMÉ DE LA COMMUNICATION DU 10 MARS

Compte-tenu des conditions sanitaires empêchant le déroulement habituel de nos séances, Monsieur François ARS a bien voulu accepter de faire sa communication en visio-conférence.

Le comte de Chazelles et l'abbé Mahé, les deux pères spirituels de la Société polymathique du Morbihan

Si nous connaissons relativement bien le rôle de l'abbé Mahé dans le processus de fondation de la Polymathique, celui du comte de Chazelles préfet du Morbihan depuis 1818 semble plus obscur. La faute en revient aux premiers comptes-rendus et aux historiques de la Société qui furent de véritables hagiographies laïques des fondateurs. Jean-Pierre Chaline souligne dans son ouvrage consacré aux sociétés savantes, la tendance des sociétés à minimiser le rôle des préfets afin de mieux mettre en lumière celui des fondateurs. Nous savons que le préfet, amateur d'antiquités, invita l'abbé Mahé à s'intéresser aux antiquités du département en réalisant un inventaire en 1822 qui déboucha trois ans plus tard sur la rédaction d'un ouvrage « Essai sur les antiquités du département du Morbihan ». Il est fort possible que souhaitant donner satisfaction au gouvernement qui encourageait la formation de sociétés savantes, il poussa l'abbé à réunir autour de lui des « savants ». Lorsqu'en mai 1826 fut créée la Société polymathique du Morbihan, elle pouvait compter sur le soutien du comte de Chazelles. On confia à la jeune société l'entretien des bibliothèques de la ville de Vannes et du Département. L'abbé Mahé fit intervenir à plusieurs reprises le préfet afin de sauver des mégalithes dans la région de Carnac montrant par là même l'importance que le préfet accordait à la Polymathique. Ce bel élan prit fin avec le départ du comte de Chazelles en 1830 et la mort de l'abbé Mahé en 1833.

François ARS

Docteur en Histoire

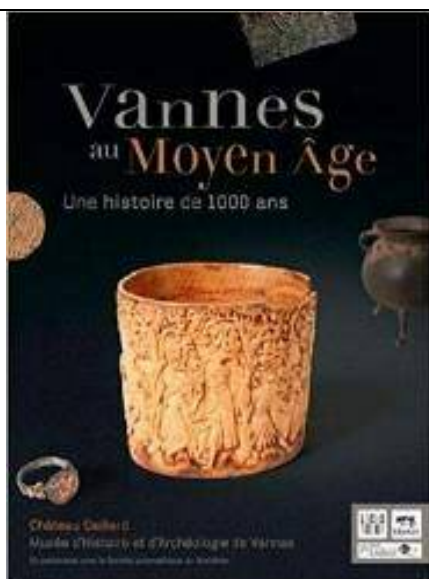


Le comte de Chazelles, préfet du Morbihan

Gravure, vers 1825

Coll. Musée d'histoire et d'archéologie
de Vannes, fonds SPM

IV. NOS PUBLICATIONS *Ouvrages disponibles à la vente*



Vannes au Moyen Âge - Une histoire de 1000 ans

Ouvrage collectif (18 auteurs) réalisé sous la direction de Christophe LE PENNEC

Coédition Musée d'Histoire et d'Archéologie de Vannes / Société polymathique du Morbihan / Locus Solus éditeur

Date de parution : juin 2016

88 pages

Prix de vente : 10 euros

L'âge du Bronze dans le Morbihan

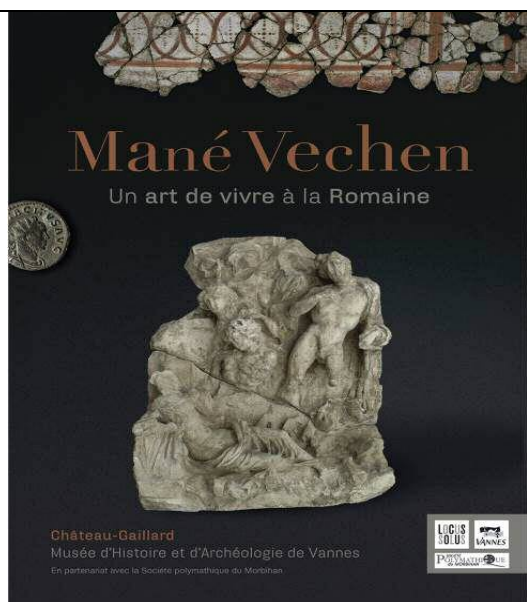
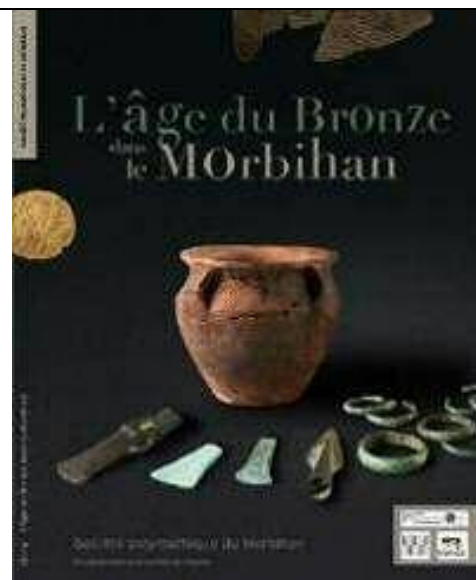
Ouvrage collectif (35 auteurs) réalisé sous la direction de Sylvie BOULUD-GAZO et Christophe LE PENNEC

Coédition Société polymathique du Morbihan / Locus Solus éditeur

Date de parution : juin 2019

128 pages

Prix de vente : 18 euros



Mané Vechen, un art de vivre à la romaine

Ouvrage collectif (12 auteurs)

Coédition Musée d'histoire et d'archéologie de Vannes / Locus Solus éditeur / Société polymathique du Morbihan

Date de parution : juin 2020

64 pages

Prix de vente : 15 euros

Evolution du tome annuel

La Société polymathique du Morbihan (SPM) est la plus ancienne société savante de Bretagne. Fondée à Vannes en 1826, par quelques érudits, elle œuvre depuis près de deux siècles dans l'étude, la sauvegarde et la valorisation du patrimoine naturel et historique du Morbihan. Depuis 1857, elle publie un volume annuel comprenant diverses contributions dans les domaines de l'archéologie, de l'histoire locale ou régionale, de l'architecture, du patrimoine et des sciences humaines ou de la Terre. Pour les années à venir, le présent volume préfigure un nouveau de format d'édition plus grand et mieux adapté aux travaux scientifiques des contributeurs. Il permet une meilleure restitution de l'iconographie (plans, photographies) par un usage généralisé de la couleur.

Bulletin et mémoires de la Société polymathique du Morbihan (2020)

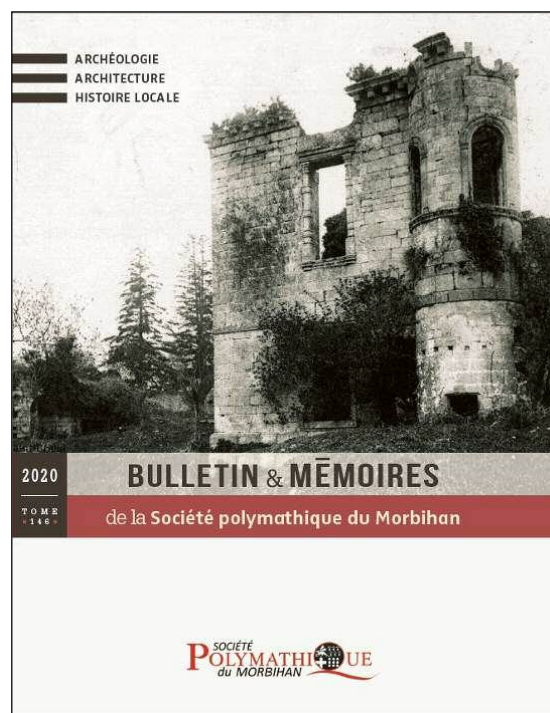
Périodique regroupant 19 articles, rédigés par 19 auteurs

Edition Société polymathique du Morbihan

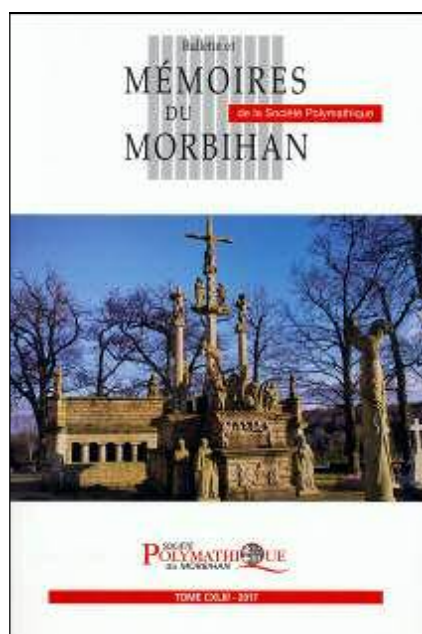
Date de parution : septembre 2020

212 pages

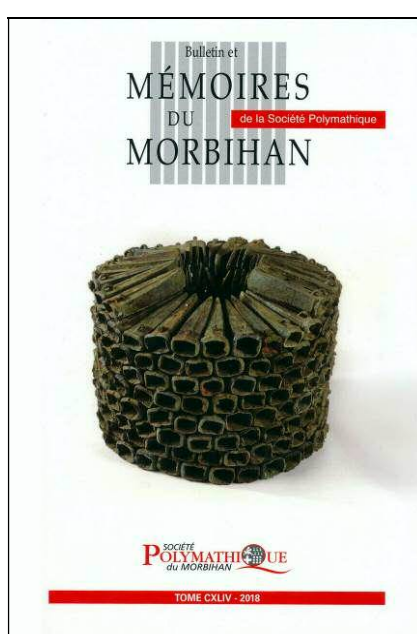
Prix de vente : 35 euros



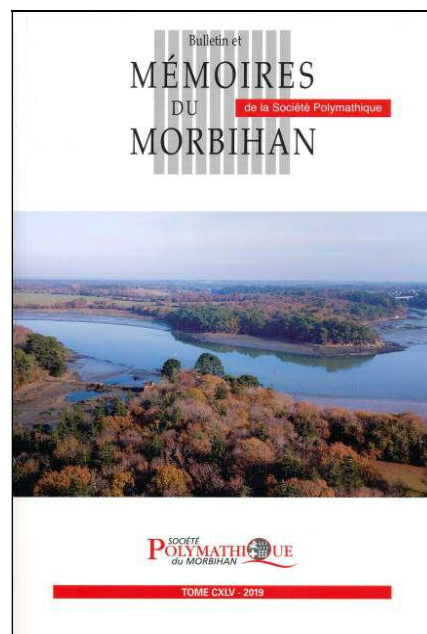
Les 3 précédents volumes :



2017
419 pages



2018
404 pages



2019
418 pages



Fid'ouest
Expertise comptable & Conseil
02 97 24 23 90

AURAY - VANNES - LORIENT - REDON
LA ROCHE BERNARD - CONCARNEAU - PONTIVY



CTM, votre partenaire transport dans la région
Location d'autocars
Organisation de voyages de groupes

Contactez-nous !
www.lactm.com
02.97.01.22.01

transdev
CTM

*Antiquités
du Golfe
Luc de Laval*

ACHAT - VENTE
PAIEMENT IMMÉDIAT

02 97 66 38 85
4 Rue Madame Lagarde
VANNES
www.antiques-delaval.com

Mécène culturel pour
le Musée de Vannes
en 2015 et 2016

Les publications de la Société polymathique du Morbihan bénéficient du soutien de la **Direction des Archives de France**, de la **DRAC Bretagne (Ministère de la Culture)**, de la **Région Bretagne** et de la **Ville de Vannes**



Directeur de la publication : Jean-Yves CAVAUD
Editeur : Société polymathique du Morbihan (Vannes)
ISSN n° 1145-7155